

La sélection paysanne de semences de céréales



www.agrofile.fr

De quoi parle-t-on ?

Les **variétés anciennes** sont les variétés sélectionnées avant l'industrialisation de l'agriculture, au début du XX^e siècle, avant que les engrais et les pesticides ne se répandent. Elles sont habituées à des modes de cultures rustiques et ne supportent pas l'utilisation des engrais chimiques.

Les **variétés paysannes** répondent au souhait de cultiver des variétés **rustiques, résistantes** aux stress (sécheresse, maladies, mauvaises herbes) qui soient **adaptées** aux terroirs et aux pratiques agricoles du paysan qui les cultive. Elles sont sélectionnées par le paysan pour le paysan.

Les **"populations dynamiques"**, sont constituées d'individus tous différents, provenant à l'origine d'un mélange de variétés. Le mélange est ressemé année après année. Sa composition évolue. Les plants les plus résistants sont conservés. Ces mélanges s'adaptent rapidement au terroir et aux fluctuations du climat grâce à son importante diversité génétique. Chaque mélange est unique, propre au paysan qui le cultive.



Pourquoi les cultiver ?

Les **variétés modernes**, contrairement à leurs cousines anciennes et paysannes, ont été sélectionnées en condition de **forte utilisation d'engrais et de protection chimique** des cultures (fongicide et herbicide), et pour une utilisation en boulangerie industrielle. Le rendement et la facilité de transformation technologique ont été les principaux critères de sélection, au détriment d'autres qualités. La diversité génétique des blés cultivés s'est énormément appauvrie.

Certains acteurs recherchent aujourd'hui des blés différents de ceux proposés par l'industrie :

- Des paysans souhaitant cultiver des **espèces rustiques** qui s'adaptent au terroir et aux pratiques, qui **peuvent se ressemer année après année** pour gagner en autonomie.
- Des boulangers travaillant à la main, au levain naturel, recherchant une **gamme variée de goûts**.
- Des mangeurs de pain recherchant **des produits sains et de haute qualité alimentaire**, avec des glutens plus faciles à digérer.
- Des consommateurs citoyens qui veulent préserver la **biodiversité et l'environnement**.



« Du bon grain pour faire du bon pain »

La vente des semences est régie par la loi. Elle n'autorise que la commercialisation de variétés inscrites dans le Catalogue Officiel. Les variétés paysannes peuvent être vendues pour des usages alimentaires mais pas pour être ressemées. L'échange et le partage de semences entre paysans est autorisé à titre d'expérimentation.



agrofile est membre du **Réseau Semences Paysannes**.

Elle accompagne les agriculteurs franciliens dans leur sélection de semences paysannes adaptées à leurs systèmes en agriculture biologique, en conservation des sols et en agroforesterie.



Sélection variétale paysanne de blé tendre en Ile-de-France



www.agrofile.fr

Les variétés issues du conservatoire de ressources génétiques de l'INRA mises en culture en 2017-2018, testées et comparées au sein de 6 fermes Franciliennes en systèmes cultureux différents : agriculture bio, conservation des sols et agroforesterie.



Étoile de Choisy



Touzelle Anone



Bladette de Besplas



Ile-de-France



Blé de l'Yveline



Touzelle



Épautre Blond Doré



Concorde



Épi d'Or



Odessa sans Barbe



Chiddam d'Automne
à Épi Rouge



Chiddam d'Automne
à Épi Blanc



Pays de pays du Gâtinais



Rouge de Bordeaux



Rouge Saint-Laud

Remerciements : RSP, AEDARN et Bergerie de Villarceaux.

Sélection variétale paysanne de blé tendre en Ile-de-France



www.agrofile.fr

Les variétés mises en culture en 2017-2018 testées et comparées au sein de 6 fermes Franciliennes en systèmes cultureux différents : agriculture bio, conservation des sols, agroforesterie.



Blanc des Flandres



Savoysone



Gros Bleu



Champagne Barbu



Hâtif Wattines



Dattel



Rouge Lozère



Chiddam Rouge



Essex Gald Shaft



Population 32



Nonette de Lausanne



Rouge d'Alsace

Remerciements : RSP, AEDARN et Bergerie de Villarceaux.

